Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie

Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève

Band: 26 (1948)

Rubrik: Rapport de la Société auxiliaire du Musée de Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE DU MUSÉE DE GENÈVE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mesdames et Messieurs,

Le Musée a fait l'an dernier une acquisition des plus intéressantes. Vous savez que Liotard a excellé dans tous les genres de peinture: portraits, natures mortes, sujets de genre. Il a employé le plus souvent le pastel, mais on connaît aussi de lui quelques beaux tableaux à l'huile; enfin il n'a pas dédaigné l'art de la miniature ni les émaux. Ses dessins à la sanguine, au crayon, sont fort appréciés; nous en avons des exemplaires magnifiques au Musée: ce sont ceux que la Société Auxiliaire a acquis il y a quelques années et qui proviennent de la collection Tilanus à Amsterdam; quant aux dessins que le Musée a acquis l'an dernier, ce sont d'admirables spécimens rehaussés d'aquarelle dans un genre que l'on ne connaissait pas encore *(Pl. V-VII)*.

La Fondation Gottfried Keller, toujours à l'affût d'œuvres de peintres suisses qu'elle destine à l'un ou à l'autre musée de notre pays, a estimé à juste titre que cette série de dessins compléterait admirablement les œuvres de Liotard qui sont exposées au Musée de Genève. En outre, ces dessins présentent un réel intérêt au point de vue historique.

Ce sont en effet les portraits des douze enfants de François de Lorraine et de Marie-Thérèse, impératrice d'Autriche, exécutés probablement aux environs de 1762. Il s'agit peut-être d'une collection que la souveraine emportait dans ses voyages.

Vous savez que Marie-Thérèse a eu la chance de distinguer Liotard, qui lui fut présenté par le grand-duc de Toscane. C'était l'époque où le peintre genevois revenant de Constantinople portait le costume turc et une grande barbe. Il se rendit au baise-main de l'impératrice dans cette tenue, au grand scandale de ses compatriotes. Il fut fort bien reçu et la souveraine accepta immédiatement que Liotard fît son portrait. Par la suite elle lui commanda d'autres pastels et nous possédons au Musée l'un des meilleurs d'entre eux. Il y a, à Vienne, plusieurs autres portraits de membres de la famille impériale, soit à Schönbrunn, soit à la Hofburg, qui sont de la main de Liotard. Le portrait de la « Belle Chocolatière » est également de cette époque.

La Commission de la Fondation Gottfried Keller, à laquelle nous devons de nombreuses acquisitions dans le Musée, entre autres le portrait de l'abbé Huber, par La Tour, a estimé qu'il fallait faire un effort pour conserver ces dessins à la Suisse et a offert une importante subvention, tandis que le Musée faisait un effort égal et que notre Société contribuait de son côté à cet achat par une subvention aussi élevée que ses moyens le lui permettaient.

L'achat fait en vente publique a donné lieu à de fortes enchères et la Fondation Gottfried Keller l'a emporté en acquérant tout le lot qu'un amateur convoitait et auquel il a finalement renoncé pour le laisser à notre Musée.

Il est surtout frappant de voir avec quelle aisance Liotard a su faire prendre à ses modèles des poses gracieuses et diverses et avec quelle distinction il a rendu leurs expressions si différentes. Il faut dire tout de suite que sept de ces portraits sont des chefs-d'œuvre, les autres étant moins remarquables, quoique encore très beaux.

Quelques renseignements historiques sur les enfants de Marie-Thérèse et de François de Lorraine, son époux, vous intéresseront certainement.

L'aîné des fils était Joseph-Bénédict-Auguste, né en 1741. Il devint en 1765 co-régent des états héréditaires d'Autriche, soit la Hongrie et la Bohême. Il essaya d'apporter de grandes réformes dans l'empire après avoir succédé à sa mère en 1780, sous le nom ne Joseph II. Il rendit un édit de tolérance en 1781 et voulut abolir presque tous les couvents en confisquant leurs biens, ce qui lui aliéna la sympathie du clergé. Il supprima les dîmes, corvées et droits féodaux et divisa le territoire de l'empire en treize gouvernements, chercha à développer le commerce et créa des ports-francs à Fiume et à Trieste. Mais ces réformes n'étaient pas toujours du goût de ses sujets et il eut fort à faire pour maintenir l'ordre dans plusieurs provinces qui se révoltèrent. Il mourut en 1790 et ce fut son frère Pierre-Léopold-Joseph qui lui succéda sous le nom de Léopold II. Ce prince avait été jusque-là grand-duc de Toscane et avait fort bien gouverné cet Etat. Comme empereur d'Allemagne il réussit par son esprit conciliateur à rétablir la paix dans ses Etats. Il fut arrêté dans ses réformes libérales par la Révolution française et entra dans la coalition de Pillnitz contre la France, en 1791. Il mourut prématurément en 1792 et ce fut son fils François II qui lui succéda.

Pl. V. — J.-E. Liotard. L'archiduchesse Marie-Christine.
Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

Des deux autres fils de Marie-Thérèse, l'un ne joua aucun rôle et l'autre devint, par son mariage avec la dernière des princesses d'Este, successeur de cette ancienne famille princière qui régnait à Modène.

Quelques-unes des filles de Marie-Thérèse ont eu une destinée brillante et sont connues dans l'histoire:

L'archiduchesse Marie-Joséphine, née en 1751; nous la voyons assise devant son clavecin; elle était fiancée à Ferdinand IV, roi de Naples, mais mourut prématurément en 1767, avant son mariage.

Sa sœur l'archiduchesse Marie-Caroline, née en 1752, devint la femme de ce même Ferdinand IV, roi de Naples. Cette princesse avait du caractère et comme elle était très ambitieuse, elle voulut diriger la politique du royaume de Naples. En 1793, sous l'influence de lady Hamilton, femme de l'ambassadeur d'Angleterre, celle qui fut plus tard la célèbre maîtresse de Nelson, elle prit parti contre la France. Les troupes françaises approchant de Naples, la reine Marie-Caroline s'enfuit en Sicile avec la cour et le général Championnet établit la République parthénopéenne. Des revers militaires dans la Haute-Italie obligèrent les Français à quitter Naples et Ferdinand IV recouvra son royaume en 1799, mais deux ans plus tard, Bonaparte occupa ses états en lui accordant la neutralité. La reine Marie-Caroline organisa un soulèvement et appela les Russes et les Anglais à son aide. Ce fut alors que Napoléon détrôna les Bourbons de Naples qui durent s'enfuir de nouveau en Sicile. La reine se rendit à Vienne, en 1814, où elle mourut. Le roi Ferdinand IV ne fut rétabli sur son trône qu'en 1816.

Deux des plus jolis portraits sont ceux de l'archiduchesse Marie-Amélie, née en 1746, épouse à 23 ans de Ferdinand, duc de Parme, qui régna de 1765 à 1802. Il fut détrôné par Napoléon (traité de Madrid) et son duché fut donné en 1814 à Marie-Louise, épouse de Napoléon Ier.

L'autre archiduchesse, Marie-Christine, devint l'épouse d'un prince allemand, le duc de Sachsen-Teschen, Statthalder de Hongrie.

Elle paraît la plus charmante de ces princesses et celle qui présente le moins des caractères héréditaires des Habsbourg.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler la destinée brillante de Marie-Antoinette, reine de France, qui se termina si tragiquement en 1793. Sur le portrait de Liotard, datant de 1763, elle n'a que 8 ans et, dans un geste gracieux, dévide une navette. Elle se maria en 1770, à l'âge de 15 ans, et il semble à notre époque qu'elle était bien jeune pour devenir la femme du futur monarque d'un grand pays; les raisons politiques qui déterminèrent cette union nous paraissent avoir manqué leur but.

Rappelons en passant que son frère, Joseph II, lui rendit visite à Paris, en 1777; il y séjourna sous le nom de comte de Falkenstein. Il était envoyé par sa mère pour chercher à remettre l'harmonie dans le ménage de Louis XVI et de sa sœur.

Tous ces aimables portraits ont été faits par Liotard comme préparations pour des pastels ou des huiles de plus grandes dimensions, mais il n'eut pas l'occasion de les utiliser.

On connaît des pastels des archiduchesses Marie-Christine et Marie-Antoinette, conservés au Musée de Weimar, mais les attitudes sont différentes.

Liotard fit, en 1770, un portrait de Marie-Antoinette à Versailles, en costume de chasse; il se trouve au palais de Luxembourg, en Autriche, et était destiné à l'impératrice Marie-Thérèse, sa mère.

Trois autres archiduchesses dont nous avons les portraits sont: Marie-Anne, née en 1738, qui tient un livre dans la main et interrompt sa lecture en regardant le peintre; elle ne se maria pas ; l'archiduchesse Marie-Elisabeth est accoudée à une table et tient la main levée comme si elle allait parler, et Jeanne-Gabrielle, née en 1750, en robe verte, écrit une lettre; cette princesse mourut jeune.

Le charme de ces dessins est indéniable; ils avaient leur place tout indiquée au Musée de Genève, car bien que nous possédions déjà une vingtaine de pastels de Liotard, nous n'avions rien de semblable parmi les dessins, d'aussi frais, d'aussi gracieux.

Nous comprenons aisément la réputation que l'artiste sut se faire à l'étranger, où il eut l'occasion de faire des portraits dans plusieurs cours et de laisser poser devant lui les personnalités les plus en vue de l'époque. Je puis citer: Voltaire, Fontenelle, Crébillon, Marivaux et le maréchal de Saxe qui, enchanté de son portrait, s'écria: « Parbleu, c'est moi, cela ! » L'œuvre de Liotard, en effet, donne une image beaucoup plus vraie de ce soldat emporté et passionné que les pastels de La Tour.

Le maréchal de Saxe introduisit le peintre à la cour de France où il fit le portrait de la Dauphine, de l'Infante, de Madame Victoire, ainsi que de nombreux émaux pour la famille royale.

A Londres même succès, et sans parler de la comtesse de Coventry, plusieurs fois portraiturée et d'une beauté célèbre, on peut citer ceux de l'acteur Garrick, de la princesse de Galles et d'autres membres de la famille royale qui sont encore à Windsor et qu'on a vus à l'exposition de la collection privée du roi d'Angleterre l'an dernier, à Londres.

Même faveur à Amsterdam où il peint les portraits du prince d'Orange, de la princesse Caroline et d'autres grands personnages.

A Turin, il existe plusieurs portraits de la famille royale de France qui ont été signalés et publiés il y a quelques années.

Je n'ai pas besoin de mentionner tous les portraits de notabilités genevoises et étrangères que Liotard a exécutés à Genève et qui vous sont connus.

Une exposition de ses œuvres est ouverte en ce moment à Paris où elle remporte un grand succès. Elle sera suivie d'une exposition ici-même au Musée.

* * *

Pl. VI. — J.-E. Liotard. L'archiduchesse Marie-Antoinette.
Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

Vous aurez remarqué que notre carte convoquant l'Assemblée générale de cette année portait la mention:

« 50me anniversaire de la Fondation de la Société auxiliaire du Musée. »

C'est en effet le 12 avril 1897 que la Société auxiliaire fut fondée sous la présidence de M. Camille Favre, qui, à la tête d'un groupe de citoyens, cherchait à provoquer un courant favorable à la construction d'un Musée d'art à Genève, où fussent réunies les collections de la Ville dispersées dans divers locaux. La Société auxiliaire devait en outre, selon ses statuts, « contribuer au développement des collections, spécialement en ce qui concerne l'archéologie, l'art ancien et l'art décoratif ». Enfin, « elle devait veiller à la conservation des monuments du passé », tâche dans laquelle elle a été peu à peu remplacée par la Commission pour la protection des Monuments et des Sites, aidée par la Heimatschutz et d'autres associations.

La construction du Musée fut décidée en 1900; un concours fut ouvert en 1901, les travaux commencèrent en 1903 et le bâtiment fut inauguré en 1910, soit peu d'années avant la première guerre mondiale.

Le legs que M. Charles Galland fit à la Ville permit à celle-ci de consacrer une somme considérable à la construction de ce bâtiment.

Le mouvement en faveur du nouveau musée, dû à l'initiative de la Société auxiliaire, eut également pour effet l'accroissement rapide de nos collections, par suite de legs et de dons nombreux de particuliers, qui font de notre Musée l'un des plus importants de Suisse.

Notre société, en continuant son effort pendant 50 ans, contribua aussi à 'enrichissement de nos collections.

Je désire vous énumérer quelques-uns des dons ou des subventions qu'elle a faits en faveur du Musée ces vingt-cinq dernières années.

En 1923 une subvention pour l'achat d'un marbre antique: Tête de l'empereur Auguste.

1924 la collection d'étains Audéoud, dont les plus belles pièces restèrent au Musée, tandis que les autres étaient réalisées dans une vente aux enchères à Zurich, par les soins de notre Société. La même année une subvention pour l'achat d'un quadruple thaler de Genève, pièce très rare qui manquait à nos collections.

1925 Achat des boiseries du Salon des Délices, œuvre de Jean Jaquet.

1927 Portrait de l'abbé Huber jeune, pastel de La Tour (subvention). « Les Pêcheurs au filet », d'Adam Toepffer (subvention). Cette même année la Société auxiliaire a reçu un legs de 25.000 francs de Mme Diodati-Plantamour et un legs de 5.000 francs de Mme Galopin-Schaub.

En 1928 Achat d'une soupière en porcelaine de Nyon, décor bleuets, et de deux gouaches de L'Evêque représentant le port et la pierre à Niton.

1929 Achat d'un tableau de Vallotton « Retour de la mer » et subvention pour deux tableaux de Hodler « Paysage des environs de Madrid » et « Le Liseur ».

1930 Tableau d'Agasse « Les Lévriers » (subvention) et une montre décorée d'un émail par Huaud l'aîné (subvention). — Subvention pour l'achat d'un marbre du IVe siècle avant J.-C. « Tête d'Alexandre le Grand ».

1931 Un tableau d'Agasse « Cavaliers et Meute », achat de la Société et des subventions pour un tableau de Liotard « Dame franque » et pour le « Petit arbre » de Hodler.

1932 Une toile de Claude Monnet, « Bords de la Seine à Giverny » (subvention).

1933 Cuirasses celtiques de Fillinges (subvention).

1934 Un portefeuille de dessins de Liotard provenant de la collection Tilanus, à Amsterdam; la même année la Société auxiliaire reçut un legs de 4.500 francs de Mlle Elisabeth Weber.

1936 Pastel de Liotard, « Femmes turques » (subvention).

1937 Deux paysages de Marquet. — Portrait de Voltaire par Huber.

1938 Une huile de Liotard, « Dame turque au tambourin ». — Un vitrail aux armes de Genève, daté de 1547.

1940 Une statue de Pradier: jeune femme debout, tenant dans ses bras un amour enchaîné (subvention).

1941 Vues de Genève par Malgo, peintre danois.

1942 Aménagement de la Galerie des Délices.

1943 Tableau de Vuillard, portrait de Mme Hessel.

1947 Portraits des enfants de l'impératrice Marie-Thérèse, par Liotard (subvention).

Je n'ai mentionné naturellement que les principaux achats ou subventions.

Vous savez en outre que la Société auxiliaire coopère à la publication de la revue *Genava*, dans laquelle son rapport annuel paraît chaque année et que nos sociétaires reçoivent.

Je pense vous avoir ainsi prouvé que, depuis vingt-cinq ans, la Société auxiliaire a toujours rempli le rôle que ses fondateurs lui avaient assigné il y a un demi-siècle.

* * *

Il nous faut encore vous parler de quelques questions administratives: le nombre de nos membres s'est accru de six.

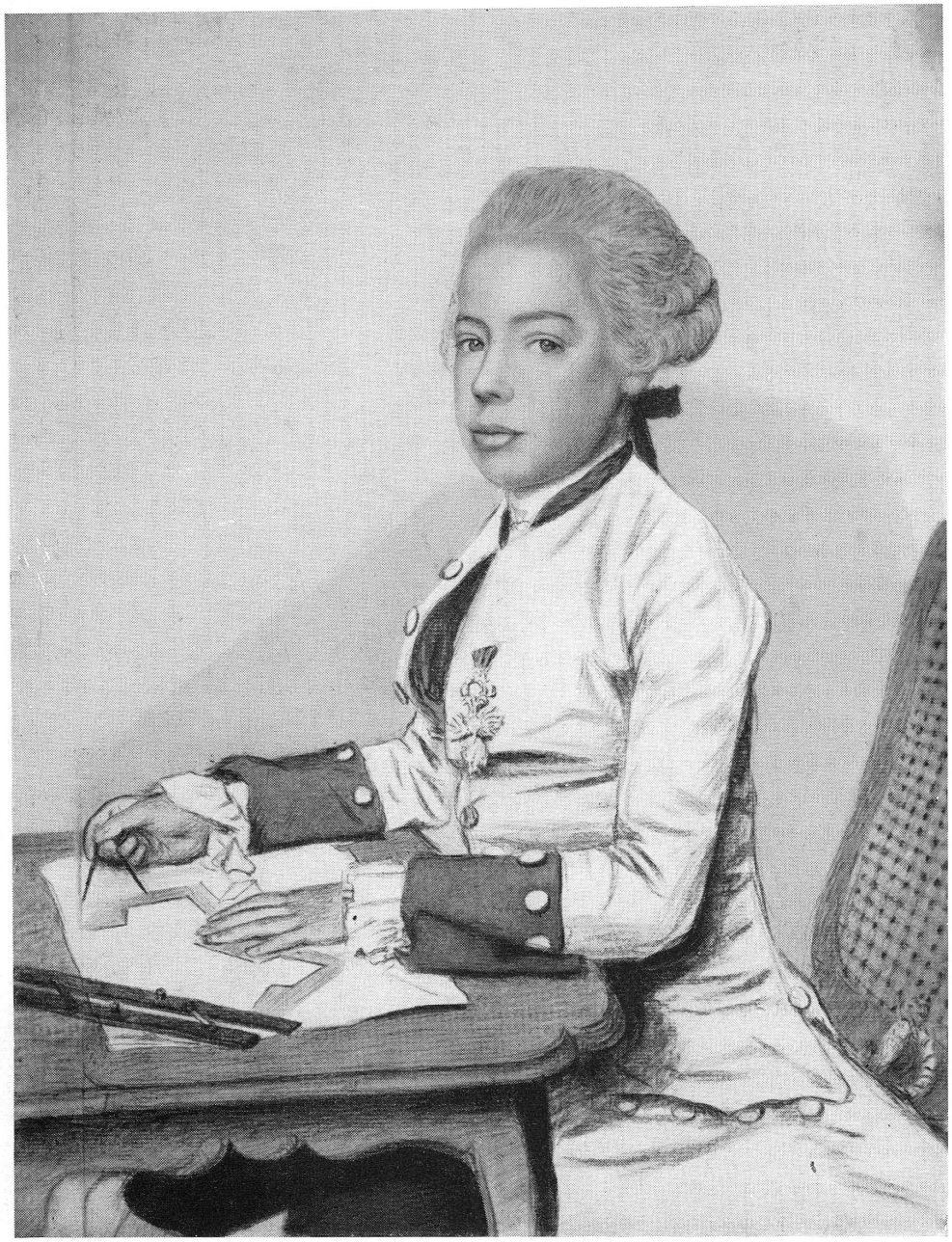

Pl. VII. — J.-E. Liotard. L'archiduc Charles-Joseph-Emmanuel.
Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

Nous n'avons pas de changement à vous signaler dans le Comité, mais nous aurons à voter le renouvellement du mandat de quelques membres du Comité qui sont rééligibles.

Ce sont: MM. Chenevière Jacques; Fulpius Lucien; Geneux Paul; Naville Lucien.

Votre président étant en fonctions depuis 1920 a estimé qu'il serait préférable que le Comité désignât un autre membre pour le remplacer et a donné sa démission.

Le Comité a nommé à l'unanimité M. Lucien Fulpius, sous-directeur de la Caisse hypothécaire, et qui fait partie depuis plusieurs années du Comité. M. Fulpius nous a déjà rendu de grands services pour l'organisation de la Galerie des Délices.

Comme il s'intéresse vivement à toutes les questions artistiques, je ne doute pas qu'il saura donner une nouvelle impulsion à notre Société et je fais les meilleurs vœux pour le succès de son activité.

Je suis persuadé que vous approuverez ce choix.

Genève, le 28 mai 1948.

Le Président:

Emile Darier.

RAPPORT DU TRÉSORIER

Mesdames et Messieurs,

Durant l'exercice écoulé les cotisations des membres ont totalisé 1.077 fr. 50, chiffre sensiblement égal à celui de l'année précédente. Les arrérages des titres des Fonds divers et du Fonds Gillet ont été respectivement de 3.005 fr. 90 et 1.493 fr. 65. Le total des revenus s'élève ainsi à 5.577 fr. 05. Au chapitre des dépenses les frais généraux se sont élevés à 3.318 fr. 90 et les objets achetés représentent un montant de 10.150 fr. 50. Compte tenu du solde débiteur ancien, qui avait été ramené à 7.655 fr. 53, le solde passif reporté à nouveau est ainsi de 15.547 fr. 88. En cours d'exercice aucun transfert n'a été effectué sur les revenus dollars qui ne sont ainsi pas comptabilisés au compte Dépenses et Revenus généraux. Ces derniers s'élevaient l'an dernier, au 31 décembre, à $1.728,48 pour les fonds divers et à $1.197,66 pour le Fonds Gillet, représentant un total en francs suisses de 12.345 fr. 95, qui peut être déduit du déficit du compte Dépenses et Revenus généraux puisqu'il est théoriquement devenu transférable. Ainsi le solde débiteur réel de ce compte devient-il inférieur à celui de l'année précédente, compte tenu de la somme de 10.150 fr. 50 affectée en cours d'exercice comme participation à l'achat de douze dessins de Liotard.

Il y a peu de changements à signaler aussi bien dans la composition que dans la valeur actuelle du portefeuille-titre de notre Société. Depuis que les actifs aux Etats-Unis sont devenus libres et, par conséquent, transférables en francs suisses, il conviendra, croyons-nous, d'examiner la possibilité de rapatrier une partie de ces placements américains en s'inspirant néanmoins du fait que, le rendement des titres suisses étant généralement inférieur à celui des valeurs cotées à Wall-Street, cette opération ne pourra être entreprise qu'en acceptant une diminution du revenu moyen de notre portefeuille. L'expérience de la dernière guerre doit cependant être salutaire et nous permettra d'éviter que les blocages d'actifs déposés à l'étranger ne diminuent pas trop les revenus dont nous pourrons disposer.

Genève, le 1er mai 1948.

Le Trésorier,

(Signé) G. Martin.

RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES POUR L'EXERCICE 1947

Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de la dernière assemblée générale, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre Société pour l'exercice 1947.

Nous avons pu nous assurer que les postes du Bilan qui vous est présenté sont conformes à ceux du Grand Livre et, en conséquence, nous vous engageons à accepter les comptes qui vous sont présentés et à donner décharge avec remerciements à votre Comité pour sa gestion de l'an dernier.

Genève, le 21 mai 1948.

Les Contrôleurs des Comptes:

Rod. Dunki. Marc Barrelet.